



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

G.707

(11/1988)

SÉRIE G: SYSTÈMES ET SUPPORTS DE
TRANSMISSION, SYSTÈMES ET RÉSEAUX
NUMÉRIQUES

Aspects généraux des systèmes de transmission
numériques; équipements terminaux

Considérations générales

DÉBITS BINAIRES DE LA HIÉRARCHIE NUMÉRIQUE SYNCHRONES

Réédition de la Recommandation du CCITT G.707 publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule III.4 (1988)

NOTES

- 1 La Recommandation G.707 du CCITT a été publiée dans le fascicule III.4 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

DÉBITS BINAIRES DE LA HIÉRARCHIE NUMÉRIQUE SYNCHRONE

(Melbourne, 1988)

Le CCITT,

considérant

(a) que la Recommandation G.702 spécifie plusieurs débits binaires de la hiérarchie numérique pour les réseaux numériques fondés sur les débits 1544 et 2048 kbit/s;

(b) que les divers niveaux hiérarchiques spécifiés dans la Recommandation G.702 sont interconnectés par multiplexage numérique utilisant des méthodes de justification;

(c) que le multiplexage numérique synchrone et la hiérarchie numérique synchrone correspondante offrent plusieurs avantages tels que:

- simplification des méthodes de multiplexage/démultiplexage;
- accès direct aux affluents à faible débit, rendant inutile le multiplexage/démultiplexage de la totalité du signal à haut débit;
- amélioration des possibilités de gestion, d'exploitation et de maintenance (GEM);
- possibilité de progresser vers des débits plus élevés en fonction de l'évolution des techniques de transmission;

(d) que les débits de la hiérarchie numérique synchrone doivent être choisis de manière à permettre le transport de signaux numériques:

- aux débits hiérarchiques spécifiés dans la Recommandation G.702;
- aux débits des canaux à large bande;

(e) que la Recommandation G.708 spécifie l'interface de nœud de réseau (INR) pour la hiérarchie numérique synchrone;

(f) que la Recommandation G.709 spécifie la structure de multiplexage synchrone;

(g) que les Recommandations G.707, G.708 et G.709 représentent un ensemble cohérent de spécifications de la hiérarchie numérique synchrone et de l'interface de nœud de réseau (INR),

recommande

(1) de choisir 155 520 kbit/s comme premier niveau de la hiérarchie numérique synchrone;

(2) d'obtenir les débits binaires supérieurs de la hiérarchie numérique synchrone sous la forme de multiples entiers du débit du premier niveau;

(3) de désigner les niveaux supérieurs de la hiérarchie numérique synchrone par le facteur de multiplication correspondant du débit du premier niveau;

- (4) de choisir les débits binaires suivants comme hiérarchie numérique synchrone:

TABLEAU 1/G.707

Niveau de hiérarchie numérique synchrone	Débit hiérarchique kbit/s
1	155 520
4	622 080

Remarque – La spécification de niveaux plus élevés de la hiérarchie numérique synchrone est pour étude ultérieure; ces niveaux pourraient être:

<i>Niveau</i>	<i>Débit binaire</i>
8	1 244 160 kbit/s
12	1 866 240 kbit/s
16	2 488 320 kbit/s

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication